

**DÉTAIL DES SOURCES D'APPROVISIONNEMENT,
BILAN RÉEL OFFRE-DEMANDE EN PUISSANCE
ET TAUX DE PERTES DE DISTRIBUTION**

1 Les sections suivantes présentent le détail des sources d’approvisionnement du Distributeur,
 2 le bilan réel offre-demande en puissance sur le réseau intégré lors de la pointe hivernale
 3 2014-2015, la conciliation des besoins réguliers du Distributeur avec les besoins québécois
 4 de puissance à la pointe ainsi que le taux de pertes de distribution.

1. DÉTAIL DES SOURCES D’APPROVISIONNEMENT

5 Les approvisionnements du Distributeur pour l’année 2015 s’élèvent à 184,43 TWh. Le
 6 tableau 1 présente la répartition des approvisionnements selon qu’ils proviennent d’Hydro-
 7 Québec Production ou des autres fournisseurs et selon qu’il s’agit d’énergie patrimoniale ou
 8 d’énergie postpatrimoniale.

TABLEAU 1 :
SOURCES D’APPROVISIONNEMENT (TWH)

Hydro-Québec Production	Patrimonial	166,94
	Postpatrimonial ¹	6,20
Autres fournisseurs	Postpatrimonial ²	11,29
Total		184,43

¹ Incluant l’entente-cadre et la dispense.

² Incluant la dispense.

2. BILAN RÉEL OFFRE-DEMANDE EN PUISSANCE LORS DE LA POINTE

9 Le bilan réel offre-demande en puissance lors de la pointe hivernale 2014-2015, survenue le
 10 8 janvier 2015, figure au tableau 2.

TABLEAU 2 :
BILAN RÉEL OFFRE-DEMANDE EN PUISSANCE DU DISTRIBUTEUR LORS DE LA POINTE (MW)

Besoins réguliers du Distributeur – réseau intégré	38 522
Approvisionnements (Offre)	38 522
Approvisionnements patrimoniaux	31 187
Approvisionnements postpatrimoniaux	7 335

3. CONCILIATION DES BESOINS RÉGULIERS DU DISTRIBUTEUR AVEC LES BESOINS QUÉBÉCOIS DE PUISSANCE À LA POINTE

- 1 Dans son Rapport annuel 2014¹, Hydro-Québec fait état de besoins québécois de
2 38 743 MW à la pointe hivernale 2014-2015 survenue le 8 janvier 2015 à 8h. Le tableau 3
3 présente pour cette pointe hivernale la conciliation des besoins réguliers du Distributeur en
4 réseau intégré avec les besoins québécois en puissance.

TABLEAU 3 :
CONCILIATION DES BESOINS RÉGULIERS DU DISTRIBUTEUR
AVEC LES BESOINS QUÉBÉCOIS LORS DE LA POINTE (MW)

Besoins québécois	38 743
- Besoins des réseaux voisins québécois	142
- Réseaux autonomes	79
= Besoins réguliers du Distributeur – Réseau intégré	38 522

- 5 L'écart entre les besoins québécois et les besoins réguliers du Distributeur provient des
6 livraisons du Producteur à Alcan et à La Compagnie Hydroélectrique Manicouagan ainsi que
7 des besoins des réseaux autonomes.

4. TAUX DE PERTES DE DISTRIBUTION

- 8 Le taux de pertes de distribution pour l'année 2015 est de 1,9 %.

¹ Rapport annuel 2014 d'Hydro-Québec, page 99.